



# *inform* **CONTACT**

## **NOUVELLES DE LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SYNDICATS**

N 55

Décembre 2006 – Mars 2007

### **La réunion de la Commission socio-économique de la CGS**

La Commission de défense des intérêts socio-économiques des travailleurs et pour les questions juridiques de la CGS a tenu sa réunion fin décembre 2006 à Moscou.

Vladimir Scherbakov, secrétaire général de la CGS, intervenant à l'ouverture de la réunion, a souligné que la Confédération a commencé les préparatifs pour son prochain congrès ordinaire. En avril 2007 la CGS fêtera son 15ème anniversaire. La défense des droits et des intérêts socio-économiques des travailleurs de la CEI reste la pierre angulaire de l'activité de la Confédération. Pour cette raison ces questions ont été au centre d'attention de la Commission.

Les participants à la réunion ont discuté du projet de l'Accord cadre entre une compagnie multinationale et une Union internationale syndicale de branche. Il a été discuté de l'utilité de la signature de ces accords, du niveau de leur concrétisation, de la tactique des syndicats afin d'établir un dialogue avec les multinationales,

de la corrélation entre un accord régional et celui signé par une fédération syndicale internationale.

La réunion a aussi discuté de la position des syndicats vis-à-vis de projet d'un acte législatif concernant "Les services d'Etat et privés d'emploi et d'embauche" porté à la discussion du Groupe de travail et de la Commission permanente de l'Assemblée interparlementaire de la Communauté économique Euroasienne.

Conformément à la Convention de l'OIT № 181 sur les agences privées d'emploi, celles-ci ont reçu le droit d'embaucher les travailleurs pour les transférer après à une entreprise employeuse ce qui signifie bel et bien une sous-traitance. Lors de la discussion, les participants ont souligné que les agences d'Etat et privées ne doivent pas être égales en droits et les travailleurs ne doivent pas payer aux agences ni honoraires, ni aucune autre taxe.

La Commission a discuté aussi de l'activité des services juridiques des syndicats de la CEI qui jouent un rôle important dans la défense des

intérêts et des droits des travailleurs de point de vue de la législation, contrôlent l'application de la législation en vigueur et la réalisation des conventions collectives et des accords.

### **La CGS tient un séminaire sur les problèmes de la migration**

La CGS a organisé en février 2007 un séminaire d'étude sur les problèmes de la migration de travail pour les dirigeants et les spécialistes de ses organisations membres.

Mikhaïl Chmakov, président de la CGS, inaugurant le séminaire a déclaré que les syndicats ne doivent pas rester à l'écart de la gestion de la migration de travail dont dépendent non seulement les intérêts des travailleurs du pays d'accueil mais aussi l'application des droits et des intérêts des travailleurs immigrés.

Vladimir Scherbakov, secrétaire général de la CGS, a souligné dans son intervention au séminaire que la migration de travail acquiert une grande importance dans la région de la CEI. Par le nombre des travailleurs immigrés la Russie est déjà à la deuxième place dans le monde après les Etats-Unis, l'Ukraine à la quatrième et le Kazakhstan, à la neuvième.

Selon Scherbakov on ne peut gérer la migration qu'à condition d'une large coopération internationale. L'élaboration d'une politique et d'une pratique justes et rationnelles exige un dialogue entre les gouvernements à tous les niveaux, ainsi

qu'une participation active des partenaires sociaux – syndicats et employeurs.

Les représentants des services de migration de la Russie, de la Bélarus, du Kirghizistan, ainsi que de l'OIT et de l'Organisation mondiale de la migration ont intervenu devant les séminaristes.

Les participants au séminaire ont souligné dans leurs interventions que le travail des syndicats, leur participation directe à l'élaboration et à la réalisation de la politique migratoire dans les pays de la CEI est depuis longtemps à l'ordre du jour. Il est nécessaire d'utiliser plus largement dans ce domaine les accords de coopération entre les centrales syndicales nationales et les syndicats de branche. Il faut créer des centres de consultation pour les membres des syndicats qui veulent aller travailler dans un autre pays de la CEI ou qui y travaillent déjà.

Il est aussi nécessaire d'attirer mieux les travailleurs immigrés dans les syndicats, portant ce droit dans les documents statutaires des syndicats de branche, et de les faire couvrir par les conventions et les accords collectifs.

### **Azerbaïdjan: les syndicats lancent un appel au gouvernement**

La Confédération des syndicats d'Azerbaïdjan s'est adressée au Cabinet des ministres avec un message par lequel elle demande de reviser le niveau du SMIG, du mini-

mum vital, des pensions de retraite et des allocations sociales.

Cette demande des syndicats est liée à l'augmentation des tarifs d'électricité et de services communaux adoptée récemment par le Conseil tarifaire d'Etat.

### **Azerbaïdjan: les syndicats se prononcent pour le Programme du Président de la République**

Ilham Aliiev, président de la République d'Azerbaïdjan, a signé une ordonnance d'élaborer un Programme d'Etat "Les stations balnéaires d'Azerbaïdjan".

Le Programme qui doit être élaboré avec l'accord des syndicats vise à attirer des investissements nationaux et étrangers afin de créer une infrastructure moderne pour le traitement et le repos des citoyens d'Azerbaïdjan et des étrangers, de moderniser et de rénover les maisons de repos et les sanatoriums de la République indépendamment de la forme de leur propriété.

### **Bélarus: les militants syndicaux et les organes législatifs**

1449 militants syndicaux ont été élus en 2007 en Bélarus aux conseils municipaux. Parmi eux 22 syndicalistes au Conseil municipal de la capitale de Bélarus – Minsk.

Cette large représentation des syndicats aux organes législatifs leur donne la possibilité de renforcer le dialogue social, de rendre plus acti-

ve leur influence sur les conditions de vie et de travail dans les régions.

Les députés syndicaux considèrent comme leur tâche primordiale la résolution des problèmes sociaux et la réalisation des mandats des électeurs.

### **Géorgie: les syndicats contre les licenciements massifs**

L'Union des syndicats de la Géorgie dans son Message adressé au gouvernement a demandé de ne pas recourir aux licenciements massifs dans la santé mais plutôt d'utiliser tous les moyens prévus par la législation nationale en vigueur et les normes internationales de travail pour défendre les droits des travailleurs de cette branche.

La centrale syndicale considère que la réalisation dans la branche de la santé des réformes qui vont mener aux licenciements massifs des travailleurs est inadmissible.

Le Message souligne que le gouvernement géorgien doit se charger de la responsabilité sociale, aider les travailleurs à trouver des emplois convenables et introduire pour eux un programme de recyclage.

### **Kazakhstan: la signature de la Convention collective générale**

Fin décembre 2006 le gouvernement, les centrales syndicales nationales et les unions des employeurs de la République du Kazakhstan ont signé la Convention

collective générale pour les années 2007 – 2008.

La Convention signée touche les principaux aspects de la vie sociale et du travail: le développement du marché du travail, les relations de travail, l'augmentation des salaires, la baisse du chômage, la formation professionnelle, le développement de la politique sociale, les garanties sociales, ainsi que la sécurité du travail et la protection de la santé des travailleurs.

### **Kirghizistan: la séance plénière de la centrale syndicale**

La séance plénière des syndicats du Kirghizistan a eu lieu à Bichkek en janvier 2007. Sagin Bozgunbaev, président de la Fédération des syndicats du Kirghizistan, a consacré son rapport au bilan de l'activité des syndicats durant l'année 2006 et à leurs tâches pour l'année 2007. Selon son rapport la croissance du PIB du pays pendant l'année passée (102,7%) n'a pas atteint les chiffres prévues par la Stratégie du développement du pays pour les années 2006 – 2010. Le salaire moyen couvre difficilement le minimum vital et le SMIG ne représente que 11,8% de son niveau.

Conformément aux données des organisations internationales, au moins 600.000 kirghizs ont quitté leur pays pour aller chercher un emploi à l'étranger. Certains d'entre eux ont trouvé déjà un emploi, les autres travaillent occasionnellement. La dette extérieure qui a atteint près de 2 milliards de dollars

pèse lourdement sur le développement socio-économique du pays et représente 66% de son PIB. Le nombre des syndiqués diminue.

Malgré les difficultés existantes, la FSK mène un travail actif pour résoudre les problèmes de l'emploi et de l'émigration, du logement, de la politique tarifaire et du travail des enfants.

La nécessité de passer à la création des organes syndicaux nouvelle formule adaptés aux conditions de l'économie de marché et aux normes internationales a été soulignée à la séance plénière. Sous cette optique, la centrale renforce sa coopération internationale. La Fédération est membre de la CGS et entretient de bonnes relations avec les syndicats de la CEI.

Les participants au Plénum ont aussi souligné la nécessité de mobiliser le travail de syndicalisation. Les syndicats de branche doivent réfléchir comment consolider leurs forces par voie de fusion. Les structures syndicales de tous les niveaux doivent aussi penser à leur consolidation, au renforcement de l'unité et de la cohésion, de la discipline et en même temps de la démocratie syndicale.

Au dire de Bozgunbaev les syndicats ont maintenant une tâche importante à résoudre: s'unir autour de la CGS et aider les Etats de la CEI à renforcer leurs liens politiques et économiques et à créer finalement un Espace économique commun non seulement au profit de pays membres de la Communauté

mais aussi au profit des toutes les populations.

### **Moldova: les pouvoirs doivent tenir leurs promesses**

Plus de 7 000 travailleurs du secteur public ont participé au meeting organisé par la Confédération des syndicats de la République de Moldova le 22 février 2007 pour protester contre les amendements apportés par le gouvernement à la loi № 355 sur la rémunération dans le secteur public.

Cette loi prévoyait l'augmentation des salaires aux enseignants, médecins et travailleurs scientifiques à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007. Intervenant au meeting, Petru Chiriak, président de la centrale syndicale, a caractérisé les actions des pouvoirs comme irresponsables et a appelé les travailleurs à boycotter les amendements apportés par le Parlement à la loi № 355.

Chiriak a souligné que si les revendications de la centrale ne sont pas satisfaites, la CSRSM continuera ses actions de protestation conformément à la législation en vigueur.

### **Russie: le pays se heurte à la crise du système de retraite**

L'un des auteurs de l'actuel système de retraite a reconnu que si, pendant les prochaines années rien ne change dans ce système, la situation des retraités de Russie se détériore encore et leurs pensions seront dévaluées par rapport aux salaires.

Les mécanismes actuels de l'indexation des pensions ne sont pas efficaces, bien au contraire, mènent à la paupérisation des retraités, si bien que leurs pensions continuent à baisser par rapport au salaire moyen.

En 2000, par exemple, la pension moyenne a été égale à un tiers du salaire moyen, en 2006 déjà à un quart et en décembre 2006 à 20% de ce salaire. Si cette tendance continue, un tiers des Russes se trouveront au-dessous du seuil de pauvreté.

L'évaluation actuelle de la pauvreté, qui se base sur le minimum vital établi par directive, ne prend pas en considération les dépenses réelles de la population pour le traitement médical ni pour les services communaux. Il serait plus juste d'évaluer la pauvreté sur la base du niveau de vie.

Selon les données de l'Institut de sociologie de l'Académie des sciences de la Russie, 20% des citoyens du pays peuvent être considérés comme pauvres, dès lors qu'ils ne peuvent satisfaire que leurs besoins minimum dans l'alimentation et l'habillement, et peuvent utiliser les services de formation et de santé uniquement dans le cadre des garanties sociales.

Parmi eux 40% sont les retraités. Près de 15% de la population sont des démunis, qui peuvent à tout moment, à cause de la baisse des garanties sociales ou des pensions de retraite, se trouver dans le groupe des pauvres. Ceci dit, il y a un risque que dans les années à venir,



la part des pauvres en Russie augmentera et passera de 20 à 30%.

### **Russie: Mikhaïl Chmakov parle des bas salaires**

Intervenant à la radio nationale dans un programme "Les nouvelles syndicales" Mikhaïl Chmakov, président de la FNPR, a souligné que les syndicats ne sont pas satisfaits du niveau des salaires que les salariés russes ont maintenant. Il a souligné que le niveau des salaires doit être de 2 à 2,5 plus haut que maintenant.

Il a aussi souligné que sous la pression exercée par les syndicats durant des cinq dernières années, la hausse des salaires a été sensible, de 20 à 25% par an. Cependant le salaire que touche la majorité des travailleurs de la Russie n'est pas suffisante.

Les pensions de retraite sont extrêmement basses et les dernières années leur niveau a encore baissé, passant de 32 à 27% par rapport au salaire moyen.

### **Russie: "Garantir un niveau de vie digne aux retraités"**

L'Association des syndicats des industries de base et de la construction de Russie a adopté un Message aux citoyens concernant le problème des pensions de retraite.

Le document dit:

"Nous nous adressons à tous ceux qui ont déjà senti l'injustice du sys-

tème de la retraite actuelle, à ceux qui bientôt goûteront de ses fruits, aussi qu'aux jeunes qui n'y pensent pas encore!

Nous, les représentants des syndicats des industries de base et de la construction de la Russie – métallurgistes, mineurs, travailleurs des industries chimiques, du pétrole, du bâtiment, de l'énergie et du nucléaire civil, de la forêt, de la construction mécanique et de la géologie, nous ne pouvons plus tolérer l'indifférence des pouvoirs vis-à-vis de la situation de tous ceux qui, par leur travail, ont créé les richesses et la puissance de la Russie et qui à la fin du compte sont devenus des Gros-Jean comme devant.

Nous voulons attirer l'attention des pouvoirs aux problèmes de retraités russes qui traînent dans la misère alors que le pays a de gigantesques sommes d'argent dans le Fonds de stabilisation, des réserves d'or démesurément grandes et l'exédent du budget fédéral!

Nous considérons que la pension de retraite ne doit pas être moins de 40% du salaire, ce qui correspond aux normes internationales.

Nous exigeons l'arrêt du génocide des retraités qui condamne nos concitoyens à la disparition.

Nous proposons de revenir aux principes assurantiels dans le système des pensions de retraite et sommes prêts à assurer le contrôle social sur le fonctionnement des Caisses de retraite.

Nous exigeons que la partie de base de la pension de retraite, égale au minimum vital, soit établie par la loi.

Notre revendication principale est de garantir aux retraités un niveau de vie digne.

Nous voulons que notre voix, soutenue par vous, soit entendue par les pouvoirs du pays!

Nous vous appelons à descendre avec nous dans la rue pour défendre le droit constitutionnel des citoyens russes à la vieillesse digne et à soutenir nos revendications et nos actions!

### **Russie: le parquet général et les syndicats signent un programme de coopération**

Le parquet général et la FNPR ont signé un programme de coopération pour contrôler ensemble l'application du Code du travail de la Russie.

Afin de garantir la légitimité au marché du travail ce texte prévoit l'échange régulier d'informations entre le parquet général et la centrale syndicale concernant l'application des droits constitutionnels des citoyens au travail, à la sécurité du travail et à la protection de la santé.

Les représentants de la FNPR et les procureurs de différentes régions de la Russie vont étudier ensemble l'expérience des syndicats dans le domaine de leur coopération avec les structures du parquet, ainsi qu'avec d'autres différentes structures d'Etat chargées de contrôler l'application des normes de travail.

Il a été recommandé aux procureurs des régions d'attirer les spécialistes des organisations membres de la FNPR au contrôle de l'application du Code du travail en vigueur, surtout dans le domaine de la rémunération, de la sécurité du travail et de la protection de la santé.

L'organisation des séminaires conjoints et des tables rondes sur les problèmes actuels de la législation du travail a été aussi prévue.

### **Ukraine: le minimum vital sera révisé**

Durant le premier trimestre 2007 le gouvernement d'Ukraine se propose de réviser le minimum vital et le SMIG. Les principes de la formation du minimum vital et de son niveau ont été déjà élaborés conformément à la législation nationale en vigueur et aux normes internationales. Le projet d'amendements au budget 2007 sera présenté pour adoption au parlement. Selon ces amendements, le SMIG sera majoré à 420 hryvnas à partir du 1<sup>er</sup> mai 2007, à 430 du 1<sup>er</sup> août et passera à 460 hryvnas à partir du 1<sup>er</sup> décembre.

### **Mikhail Chmakov est élu président de la CRPE**

L'Assemblée constitutive du Conseil régional pan-européen (CRPE) de la Confédération syndicale internationale (CSI), tenue à Rome en mars 2007, a élu Mikhaïl Chmakov, président de la FNPR, au poste de président du CRPE.

PUBLIÉ PAR LE DÉPARTEMENT INTERNATIONAL  
ET  
LE CENTRE DES RELATIONS PUBLIQUES DE LA CGS  
42, LENINSKY PROSPECT  
117119, MOSCOU, RUSSIE  
TÉLÉFAX +7(095) 938-2155  
TÉLÉPHONE +7(095) 952-2782  
+7(095) 938-8649  
E-MAIL: [inter@vkp.ru](mailto:inter@vkp.ru)  
SITE INTERNET: [www.vkp.ru](http://www.vkp.ru)

**LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SYNDICATS (CGS), UNION INTERNATIONALE,  
A ÉTÉ CRÉÉE À SON PREMIER CONGRÈS LE 16 AVRIL 1992.**

**SES STATUTS ADOPTÉS AU PREMIER CONGRÈS ONT ÉTÉ PARTIELLEMENT MODIFIÉS  
ET COMPLÉTÉS AU DEUXIÈME CONGRÈS DE LA CGS, LE 22 SEPTEMBRE 1993, AU TROISIÈME CONGRÈS DE LA CGS,  
LE 18 SEPTEMBRE 1997 ET AU CINQUIÈME CONGRÈS (EXTRAORDINAIRE) DE LA CGS, LE 26 MARS 2004.**

**LES OBJECTIFS PRINCIPAUX DE LA CGS SONT LES SUIVANTS:**

**LA COORDINATION DES ACTIONS DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES DANS LE DOMAINE DE LA DÉFENSE  
DES DROITS SOCIAUX DES TRAVAILLEURS, DES ÉTUDIANTS ET DES RETRAITÉS;  
LA PROTECTION DES DROITS ET DES GARANTIES DE L'ACTIVITÉ DES SYNDICATS;  
LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOLIDARITÉ SYNDICALE INTERNATIONALE  
ET COORDINATION DE LA POLITIQUE INTERNATIONALE DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES.**

**LA CGS RÉALISE SON ACTIVITÉ CONFORMÉMENT AUX NORMES UNIVERSELLEMENT RECONNUES  
DU DROIT INTERNATIONAL, SUR LES PRINCIPES DE L'AUTONOMIE TOTALE ET DE L'ÉGALITÉ EN DROITS  
ET EN OBLIGATIONS DES ORGANISATIONS AFFILIÉES.**

**LA CGS GROUPE ACTUELLEMENT LES CENTRALES SYNDICALES NATIONALES D'ARMÉNIE,  
D'AZERBAÏDJAN, DE BIÉLORUSSIE, DE GÉORGIE, DU KAZAKHSTAN, DE KIRGHIZISTAN, DE MOLDAVIE,  
DE RUSSIE, DU TADJIKISTAN, D'OUBÉKISTAN, D'UKRAINE,  
AINSI QUE 32 UNIONS INTERNATIONALES SYNDICALES DE BRANCHE.**

**LA CGS EST OUVERTE POUR LA COOPÉRATION À TOUTE CENTRALE SYNDICALE  
INDÉPENDAMMENT DE SON AFFILIATION. D'AUTRE PART, L'ADHÉSION À LA CGS  
NE LIMITE PAS L'AUTONOMIE DE SES ORGANISATIONS AFFILIÉES.**

**LA CONFÉDÉRATION A LE STATUT D'OBSERVATEUR AUPRÈS DE L'ASSAMBLÉE INTERPARLEMENTAIRE DES ÉTATS DE LA CEI,  
DU CONSEIL DES CHEFS D'ÉTATS ET DES PREMIERS-MINISTRES DE LA CEI,  
DU COMITÉ ÉCONOMIQUE INTERÉTATIQUE DE LA CEI, ETC.**

**AU PLAN INTERNATIONAL, ELLE A LE STATUT CONSULTATIF RÉGIONAL DE L'OIT, DE L'ECOSOC ET DU DIP DE L'ONU.**

**LE CONGRÈS EST L'ORGANE SUPÉRIEUR DE LA CGS QUI EST CONVOQUÉ AU MOINS UNE FOIS TOUS LES CINQ ANS  
ET ENTRE LES DEUX CONGRÈS LE CONSEIL ET LE COMITÉ EXÉCUTIF.**

**LE CONTRÔLE FINANCIER EST EFFECTUÉ PAR LA COMMISSION DE CONTRÔLE FINANCIER DE LA CGS.**

**MIKHAÏL CHAMAKOV EST PRÉSIDENT DE LA CGS, VLADIMIR SCHERBAKOV EST SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.**

**CHER LECTEUR,**

**Le bulletin d'information de la CGS "Inform-Contact" est également diffusé par E-mail. En outre, les  
versions française et anglaise de notre publication sont disponibles sur notre site Internet:**

**[www.vkp.ru](http://www.vkp.ru)**